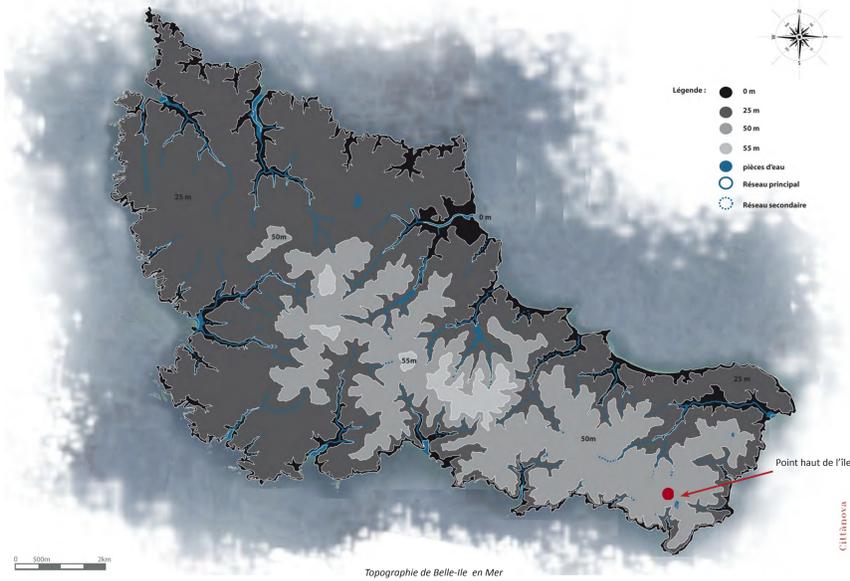


## CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

### Un socle paysager organisé autour d'une dorsale centrale

Organisée autour d'un vaste plateau qui entraîne des dégagements visuels lointains, l'île est entaillée de la dorsale vers la mer par une succession de vallons (selon le DOCOB, l'île en compte 148) sur tout le pourtour côtier. Il s'agit plus précisément de vallonnements créés par le ruissellement depuis la dorsale centrale (ligne de partage des eaux) qui trouvent leurs exutoires dans la mer.



## ENTITES PAYSAGERES

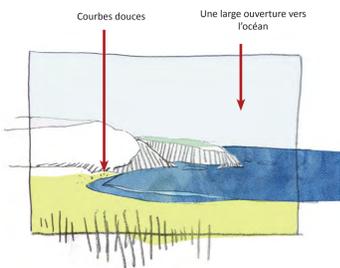
### Des entités paysagères contrastées

Selon l'Atlas des Paysages du Morbihan, l'ensemble de l'île s'inscrit parmi les paysages les plus emblématiques du Morbihan. Sur la commune de Bangor, quatre entités sont recensées : l'entité des dunes, l'entité de la côte découpée, l'entité des landes, l'entité des terres intérieures.



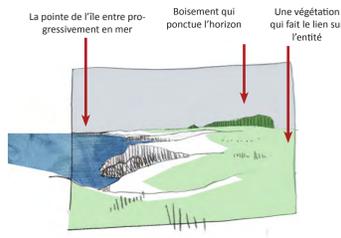
### L'ENTITÉ DES DUNES

**Caractéristiques:** Site unique sur l'île qui cultive la surprise ou se découvre par les coteaux voisins. L'ouverture est inattendue. Des formes douces contrastent avec les rochers découpés.



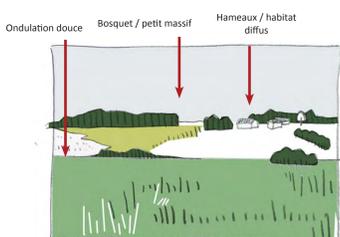
### L'ENTITÉ DES LANDES

**Caractéristiques:** Couleurs changeantes de la végétation - Ondulations très douces du plateau  
Ponctuation boisée - Progression douce vers la mer



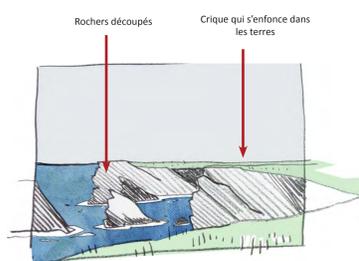
### L'ENTITÉ DES TERRES INTÉRIEURES

**Caractéristiques:** Entité paysagère qui fait le lien entre toutes les unités agricoles ; L'atmosphère insulaire est moins présente.



### L'ENTITÉ DE LA CÔTE DÉCOUPÉE

**Caractéristiques:** Force des éléments ; Ambiance sauvage ; Rochers droits et découpés



## LES ESPACES NATURELS INVENTORIÉS

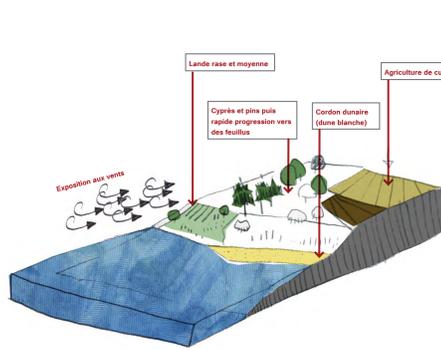
### Un patrimoine naturel très protégé à l'échelle de l'île

Par sa particularité insulaire et parmi les sites paysagers remarquables du Morbihan, Belle-Ile-en-Mer bénéficie de nombreuses protections relatives à son patrimoine naturel. Son statut de commune littorale induit un encadrement précis des conditions d'urbanisation sur l'île.

- Sa ceinture littorale est concernée par le réseau Natura 2000 sur le territoire maritime comme terrestre, et l'île regroupe l'ensemble des protections existantes:
- 285ha pour la protection des sites du conservatoire du littoral
- 4400ha consacrés aux sites inscrits et classés
- le pourtour de l'île inscrit en site Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation)
- 3 îlots rocheux protégés par des arrêtés de biotope
- de nombreuses Zones Naturelles d'Intérêts Faunistiques et Floristiques (type 1 et 2)
- 1200 ha protégés par des réserves de chasses maritimes et terrestres

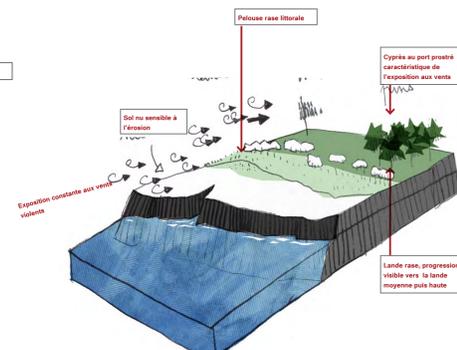
## LES STRUCTURES VEGETALES ET MILIEUX NATURELS

### La côte abritée



- La côte abritée : une présence arborée dans les premiers mètres -

### La côte exposée



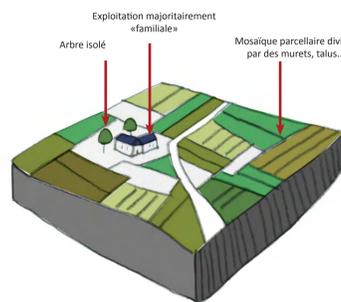
- A proximité de Port Coton, une végétation rase ou un sol nu, des milieux très exposés -

La côte abritée, moins soumise aux contraintes climatiques, a un profil topographique plus doux et progressif entre l'espace maritime et l'espace terrestre. La présence d'une végétation arborée plus importante sous la forme de feuillus à proximité des vallons et dans la bande littorale amène une verticalité et des masses aux formes douces, visibles depuis les plages.

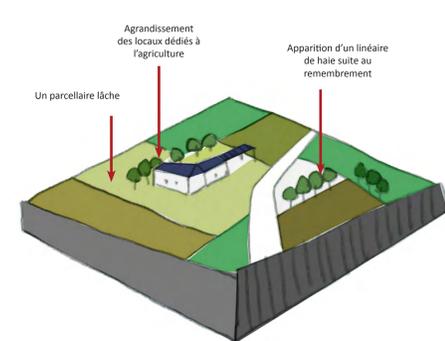
Caractérisé par la présence de falaises et d'un sol nu, la côte exposée est soumise aux vents violents et aux embruns salés, soumettant les milieux naturels en place à une forte érosion. L'étagement de la végétation se fait de façon nettement plus progressive que sur la côte exposée. Les arbres isolés aux ports prostrés, très travaillés amènent une verticalité et des éléments de repère sur ces espaces.

## LES ESPACES AGRICOLES ET SYSTEMES CULTURAUX

### PAYSAGE AGRICOLE EN 1900



### PAYSAGE AGRICOLE ACTUEL



Sur la première moitié du XXème et auparavant, les exploitations étaient familiales. Le parcellaire prenait la forme d'une mosaïque complexe avec des parcelles plus étirées et des surfaces nettement moins importantes qu'aujourd'hui. La séparation des parcelles se faisait au moyen de petits murets ou encore de talus enherbés. Les arbres ponctuaient les abords des fermes mais restaient très peu présents au sein de l'espace cultivé.

Suite au remembrement agricole, le paysage et les pratiques agricoles ont considérablement été modifiés. Ainsi, aujourd'hui, le parcellaire est nettement plus lâche et simplifié, laissant place à de grandes entités de culture. De même, les encouragements de la PAC (Politique Agricole Commune) aux plantations, a entraîné l'apparition de haies arborées. Le nombre des exploitations a considérablement diminué et la taille des exploitations s'est fortement accrue.